

Député au Parlement européen  
Groupe PPE depuis juin 2009  
Circonscription Île-de-France  
et des Français de l'étranger

→ Membre de la commission  
du Marché intérieur et de la  
commission des affaires étrangères

→ Maire de La Garenne-Colombes

→ Professeur de Médecine

Pour plus d'informations, contactez-moi :  
[philippejuvin92@gmail.com](mailto:philippejuvin92@gmail.com)

N° **33**  
JUN/JUILLET  
2016

Soutenez mon action,  
et rejoignez-moi sur

[WWW.PHILIPPEJUVIN.FR](http://WWW.PHILIPPEJUVIN.FR)

# La Lettre de Philippe Juvin



Philippe Juvin, votre député européen d'Île-de-France et des Hauts-de-Seine

## Brexit, dehors c'est dehors

Les députés européens LR prennent acte de la décision  
des Britanniques de quitter l'Union européenne.

L'Europe porte le deuil de cette désertion qui nous oblige, bien plus encore, à la refonder véritablement. Ce rejet doit nous amener à nous poser les bonnes questions pour apporter aux citoyens européens les vraies réponses.

Grâce à l'Union européenne, la France bénéficie d'une stabilité monétaire dont elle serait privée si elle était seule. Nos PME trouvent des débouchés dans un grand ensemble de 500 millions de citoyens. Nos étudiants peuvent librement étudier chez nos voisins. Tout cela est très précieux. Mais la crise de l'Europe reste profonde et grave parce que l'Europe a besoin de sens et d'une direction.

Le référendum britannique offre une opportunité sans précédent pour rouvrir la réflexion sur son avenir. L'Europe doit être refondée. Elle doit sortir du débat bureaucratique et passer au dialogue politique. Elle doit être plus encore au service des citoyens et de leurs aspirations.

Rénover l'Europe passe aussi par la nécessité de lui redonner un pilote, qui ne peut qu'être franco-allemand. Or le quinquennat de François Hollande a tué cette alliance. Les Républicains veulent reconstruire le leadership commun entre la France et l'Allemagne et redonner un sens à l'Europe.



Quitter l'Europe aura un impact certain sur le Royaume-Uni et sur l'ensemble des Etats membres mais nous oblige à aller de l'avant. Ne pas réformer l'Europe serait la condamner à mort. Voilà pourquoi nous devons rapidement nous remettre au travail.

**Philippe Juvin,**  
Député européen LR  
Maire de La Garenne-Colombes



## EYE 2016

Les 20 et 21 mai dernier, 7 500 jeunes européens âgés entre 16 et 30 ans, ont eu l'opportunité de venir au Parlement européen pour participer à « EYE 2016 » (European Youth Event).

Ils ont débattu du futur de l'Union européenne et de thématiques qui leur tenaient à cœur comme l'immigration, la crise financière etc.



La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

# Brexit : état des lieux

## RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM BRITANNIQUE

Le taux de participation a été de 72,1 %, ce qui est élevé (46,5 millions de votants).

Les premiers résultats à 7h15 donnaient 48,2 % contre le Brexit et 51,8 % pour le Brexit (environ 1,2 millions de votes de différence).

Les premiers résultats sont venus de Newcastle à minuit trente donnant le « in » gagnant à 50,7 %. Cela a été suivi par Sunderland donnant une majorité au « leave » de 61,3 %, ce qui était plus important que prévu.

L'Ecosse a voté pour le « in » mais moins que ce qui avait été prévu. L'Irlande-du-Nord a aussi voté en faveur du « in ». Le Pays-de-Galles a créé la surprise en votant majoritairement pour le Brexit. Excepté Londres, l'Angleterre a massivement voté en faveur du Brexit.

## ET MAINTENANT ?

Le Premier Ministre s'est exprimé le 24 juin matin autour de 10h00 devant le 10 Downing Street et a annoncé son départ pour le mois d'octobre.

Le Parlement a été de nouveau convoqué le lundi 27 juin.

Mardi 28 juin, le Premier Ministre David Cameron a informé le Conseil Européen des résultats du référendum, sans pour autant engager l'article 50 du TUE.

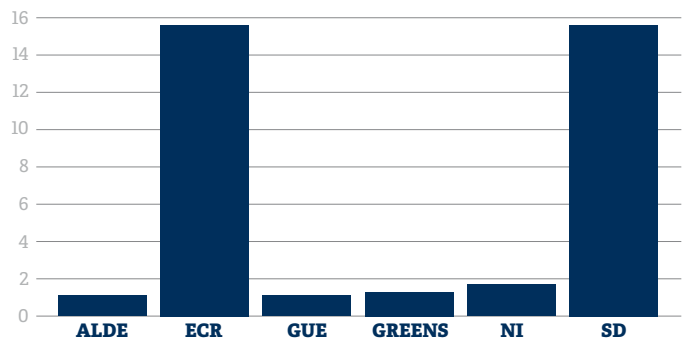
Il est important de savoir que le référendum n'est pas légalement contraignant et que les résultats ne constituent pas une décision finale irrévocable. Quand le Royaume-Uni quittera l'UE, cela nécessitera une loi à part entière du Parlement. Cela veut dire que la notification formelle de quitter l'Union sous l'article 50 doit avoir reçu l'accord du Parlement britannique. Il sera probablement nécessaire que cela aille devant la Chambre des Lords et la Chambre des Communes en plus de toutes les commissions.

Il est important de noter que seul le Royaume-Uni peut déclencher l'article 50 du TUE. La date de cette notification dépend entièrement des exigences constitutionnelles britanniques, telles qu'un acte du Parlement ou une décision du gouvernement.

Il est inquiétant de noter que vu la composition du Parlement britannique, sur les 650 membres, 70 % étaient en faveur du « in », 20 % en faveur du « leave » et 10 % d'indécis. La proportion en faveur du « in » est même plus élevée à la Chambre des Lords.

## SITUATION DES EURODÉPUTÉS BRITANNIQUES AU PARLEMENT EUROPÉEN

État des lieux concernant les comités et les délégations interparlementaires :



Il y a 73 eurodéputés britanniques, dont 2 qui sont présidents de groupe (Nigel Farage pour l'EFDD, et Syed KAMALL pour l'ECR), 1 Questeur, 3 Présidents de Commission, 4 Vice-Présidents de Commission, 7 présidents de délégation, et 5 vice-présidents de délégation.

## État des lieux concernant le travail législatif actuel dans lequel des députés britanniques sont impliqués :

Il y a actuellement 16 rapports en cours impliquant des eurodéputés britanniques de l'ECR et 16 rapports en cours impliquant des députés britanniques socialistes. 1 rapport chacun impliquant les membres ALDE, GUE et Verts, et 2 rapports pour la seule membre britannique non-inscrite.

## Rapporteurs permanents :

- ▶ M. Martin (S&D), est rapporteur permanent sur Singapour, les Philippines et l'Indonésie
- ▶ M. Bennaman Campbell (ECR) est rapporteur permanent sur l'Inde
- ▶ M. Karin (ECR) est rapporteur permanent pour l'Asie du Sud-Est
- ▶ M. Tannock (ECR) est rapporteur permanent pour le Monténégro.

## Rapporteurs fictifs importants :

- ▶ M. Martin (S&D) est rapporteur fictif sur le rapport CETA
- ▶ M. Banneman Campbell (ECR) est rapporteur fictif sur le rapport CETA

## Immigration

Une délégation de neuf députés européens de la commission des libertés civiles, dirigée par Péter Niedermüller (S & D, Hongrie), s'est rendue en Grèce entre les 17 et 20 mai pour évaluer la situation des migrants à la frontière nord du pays ainsi qu'ailleurs.



## Présidence du Conseil des ministres de l'UE

Tous les six mois, un nouveau pays préside le Conseil des ministres de l'Union européenne. Après les Pays-Bas, il s'agit, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, de la Slovaquie. Le gouvernement a fixé cinq priorités : la croissance économique, le marché unique numérique, la réalisation de l'Union de l'énergie, la crise migratoire et l'élargissement de l'UE.

### LES CONSÉQUENCES POUR LES DÉPUTÉS BRITANNIQUES APRÈS LE RÉFÉRENDUM

Selon l'article 14 du TUE, un membre du Parlement européen est élu pour 5 ans. Un membre originaire du Royaume-Uni reste membre aussi longtemps que le Royaume-Uni reste un État membre. Ainsi, tant que la ratification finale de l'accord bilatéral négocié avec le Royaume-Uni n'est pas intervenue, les 73 députés britanniques restent membres du Parlement européen.

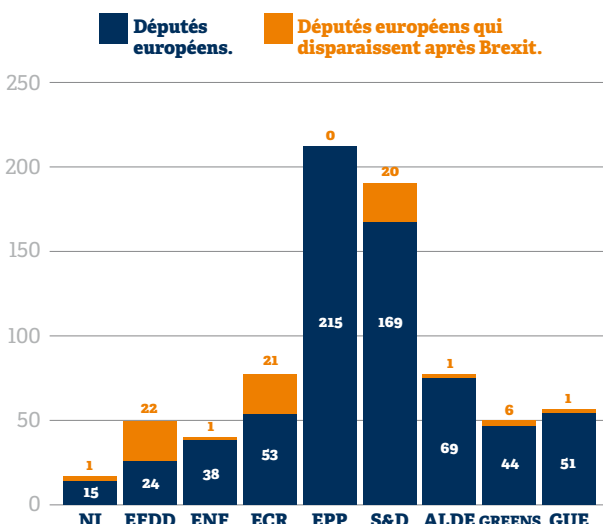
Si les négociations devaient continuer après les élections européennes de juin 2019, le Royaume-Uni resterait un État Membre et des élections pourraient se tenir dans le pays.

Théoriquement, si les députés britanniques quittent le parlement aujourd'hui, cela aurait un impact important sur les majorités au sein du parlement européen.

Le PPE, l'ALDE, l'ENF et la GUE/NGL resteraient globalement identiques à aujourd'hui, l'ALDE, la GUE/NGL et l'ENF perdant chacun 1 député.

Par contre l'S&D (- 20), l'ECR (- 21), et les verts (- 6) perdraient beaucoup.

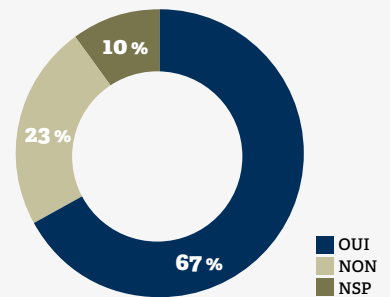
#### Répartition des députés européens après le Brexit :



### Réponses aux questions de la semaine

#### → DU 17 AU 23 MAI 2016

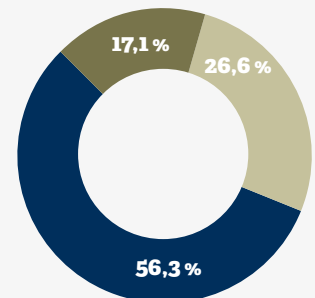
Lors de la session plénière du mois de mai, le Parlement européen s'est opposé à la reconnaissance de la Chine en tant qu'économie de marché. Soutenez-vous cette position ?



#### → DU 30 MAI AU 6 JUIN 2016

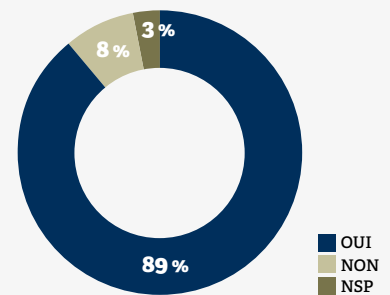
Selon vous, l'Europe est avant tout :

- Une zone de libre-échange
- Un projet de civilisation
- Une zone de libre circulation



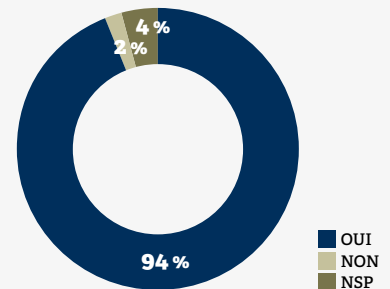
#### → DU 14 AU 21 JUIN 2016

Moins d'un tiers des travailleurs étrangers sont installés dans l'UE contre 57 % en Amérique du Nord. Seriez-vous favorable à ce que l'UE sélectionne les populations venant de l'extérieur de ses frontières en fonction de leur niveau de qualification ?



#### → DU 21 AU 28 JUIN 2016

Êtes-vous d'accord avec la proposition de Nicolas Sarkozy de mettre à plat, directement après les Présidentielles, les règles de fonctionnement de l'UE, grâce en particulier à un projet de modification des traités ?



## EU/Turquie

Le chapitre d'adhésion n°33 portant sur les « Dispositions financières et budgétaires » a été officiellement ouvert le jeudi 30 juin. Dans l'accord conclu le 18 mars 2016 entre l'Union et Ankara, il était convenu que les parties s'engageaient à ouvrir rapidement un nouveau chapitre d'adhésion. Les députés français du PPE s'opposent toujours fortement à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.



**CONTACTER  
PHILIPPE JUVIN**

**Au Parlement européen**

Tél. : +32(0)2 28 45199  
Fax. : +32(0)2 28 49199  
Parlement européen  
60 rue Wiertz  
ASP 13 E 218,  
1047 Bruxelles  
Belgique

La lettre d'information parlementaire de **Philippe Juvin**

## Retour en images\*

1. Le Parlement européen observe une minute de silence en mémoire de Jo Cox, députée Britannique assassinée le 16 juin à Birstall (Royaume-Uni).
2. Philippe Juvin le 23 juin avec des Jeunes des Hauts-de-Seine pour un débat sur le Brexit.
3. Intervention de Philippe Juvin le 14 juin en commission « marché intérieur et protection des consommateurs » sur le projet de révision de la directive concernant les armes à feu en Europe.
4. Le Parlement a ouvert ses portes le 8 mai dernier pour la journée de l'Europe. L'occasion pour de nombreux citoyens européens de venir visiter le Parlement européen et rencontrer des acteurs qui façonnent tous les jours l'UE.
5. Philippe Juvin s'est rendu au lycée Garamont de Colombes le 18 mai dernier pour lui remettre la plaque « école ambassadrice » du Parlement européen.



*Vous m'avez interrogé sur des questions d'ordre européen plusieurs fois, je me permets en retour de vous informer de mon actualité européenne. Elle vous sera adressée régulièrement. En aucun cas, vos coordonnées ne seront communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant à Philippe Juvin à l'adresse électronique [philippejuvin92@gmail.com](mailto:philippejuvin92@gmail.com).*

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette liste de diffusion, merci de renvoyer « désinscription » à l'adresse suivante : [philippejuvin92@gmail.com](mailto:philippejuvin92@gmail.com)*

**Retrouvez toute mon actualité sur [www.philippejuvin.fr](http://www.philippejuvin.fr)**